

Chambre des Députés.

Discours prononcé devant
les Chambres réunies au Palais
du Sénat par S. M. le Roi
Victor Emmanuel III à
l'occasion de l'ouverture
de la première session de
la ~~XXIII~~^{XXIV} législature du Parlement
national, le 24 Mars 1909.

Messieurs les Députés,

Dans la solennité de
ce jour, pendant que je vous
adresse la parole pour vous
augurer le travail de la légis-
lature qui commence je vous
annonce avec plus d'intense
la douleur profonde qui remplit
mon âme. La fureur destructrice
de la nature, immense et
terrible comme elle ne fut
jamais, ouvre la plus cruelle
calamité dans le cœur de la
Patrie, détruisant des cités

parmi les plus nobles et les plus belles dont l'Italie s'enorgueillait et plongeant des régions entières dans la ruine et dans le deuil.

Mais il est confortant de voir que contre la catastrophe horrible, reluirent l'héroïsme individuel et la vertu collective.

Pendant que l'armée, avec la conscience sereine du devoir, et l'esprit de pure abnégation, s'adonnait à l'œuvre périlleuse du secours, une émouvante concorde fraternelle lia les Italiens de tout ordre et de tout côté, dans un seul élan d'affection, de charité et de sacrifice. (Vifs et prolongés applaudissements - cris répétés de: Vive le Roi, vive la Reine!..)

Toutes les nations civilisées animées des sentiments de la solidarité humaine et participant à notre calamité

offriront les cœurs et les bras
de leurs valeureux fils, appor-
tèrent aux survivants les soins
les plus prévoyants et nous con-
fortèrent des sympathies si
amicales, que la douleur de
l'Italie apparut et fut en
réalité la douleur du monde.
(vifs applaudissements)

Le sentiment de recon-
naissance que s'exprime à tout
le monde confirme notre résolution
que les villes de Messine et de
Reggio renaîtront à un avenir
digne de leur glorieux passé.
(applaudissements). La législature
précédente couronnant noblement
son œuvre, vota cette résolution,
or, vous Messieurs, l'accueillant
comme un héritage sacré, vous
voudrez certainement le reconnaître
et le reconfirmer (applaudissements)

Je nouris également
le ferme espoir que les intérêts
vital du pays vous inspireront
un travail utile et agréable.

La politique de vaste

liberté a assuré, avec l'amélioration des classes ouvrières, les conditions d'une paix sociale féconde, sans arrêter ni retarder le progrès de l'industrie et du commerce. Mais les bénéfices de la liberté doivent se compléter avec l'œuvre assidue de sages réformes que l'Italie a commencées dans ce dessein avec ardeur et prudence.

Nous devons persévérer dans cette politique de liberté, de progrès et de sagesse afin qu'un remède soit apporté aux défauts de notre ordre tributaire, que les moyens de communication s'accroissent et que l'action de l'Etat dans l'avancement et la régularité de l'activité de la vie moderne devienne plus rigoureuse et plus agile. On ne doit plus différer la solution organique du vaste et compliqué problème tendant à la reconstitution du patrimoine forestier

et au règlement hydraulique, à redonner aux versants de nos montagnes, la défense salutaire des bois, régulariser le cours des eaux afin qu'elles n'arrosent pas le pays avec un impétueux dévastateur, ou ne s'arrêtent pas dans des marécages meurtriers. Il faut assurer des forces prodigieuses au développement déjà florissant de notre industrie et donner à notre terre sa rédemption hygiénique et agricole (applaudissements).

Le parlement voudra surtout poursuivre l'œuvre de législation sociale à laquelle l'Italie s'est courageusement préparée. Ce sera pour nous un très haut titre d'honneur le fait d'avoir trouvé et s'adapter cette nouvelle forme de droit où préside, au dessus des intérêts opposés, un haut sentiment d'humanité et de justice, qui apportera un accord sans qu'il y ait

d'un côté des vainqueurs qui oppriment et de l'autre des vaincus qui haïssent (vifs et prolongés applaudissements)

La dernière législature donna à l'ordre judiciaire la loi directrice longuement attendue, la nouvelle devra affronter le puissant problème de la fonction judiciaire dans la procédure civile et pénale. Dans l'un il faudra établir des formes rapides, simples et exemptes de contradiction, dans l'autre il faut que des méthodes d'instruction plus modernes corrigent le préjudice des recherches longues, mystérieuses et difficiles (très bien) et qu'aux débats publics il soit conféré un décor plus calme et plus austère (applaudissement)

La vertu des temps nouveaux s'alimente avec la culture renouvelée. C'est de l'école que vient la lumière

qui guide et éclaire toute œuvre
humaine. Aussi, pendant qu'il
faut encore soigner et répandre
le germe vigoureux de l'instruc-
tion populaire et rendre l'école
moyenne plus conforme aux
besoins de la vie moderne,
vous devriez penser avec affectif
à l'Université dont ont tant
à espérer notre culture et
notre civilisation.

Notre parlement ne
méconnaîtra pas les devoirs
que nous imposent, pour la
conservation de notre glorieux
patrimoine, les grandes tra-
ditions de notre art, où l'Italie
fut toujours une source in-
épuisable de beauté.

Le développement
tranquille et certain de l'activité
nationale fut toujours présidé
par la vertu saine de notre
armée (vifs et loyaux applaudissements)
pour laquelle le cœur de l'Italie
a toujours vibré de fierté et de
reconnaissance. La sagesse

et le patriotisme du Parlement
chercheront avec sollicitude
les moyens de renforcer les
ordres militaires, afin que
profitant des progrès techniques
et s'adaptant aux conditions
sociales actuelles, elles puissent
pouvoir mieux encore à la
défense de la Patrie, le premier
et le plus sacré de tous les devoirs
(vifs, unanimes et répétés
applaudissements).

C'est par ce moyen
que l'Italie pourra maintenir
et accroître les contributions
qu'elle apporte au maintien
de la Paix. L'Italie qui
retire de la paix de bénéfices
inestimables, a conscience
de la responsabilité qui incombe
à tout peuple civilisé pour sa
conservation. Constantement fidèle
à son système d'alliance qui
s'est démontré facteur essentiel
de l'équilibre pacifique européen,
sincèrement cordiale dans
ses amitiés avec les autres Puissances,

L'Italie peut bien affirmer avoir contribué à assurer la concorde internationale; et elle reste fermement résolue sur ce point. Par suite du même esprit de conciliation qui anime aujourd'hui sous les Etats, toutes les questions difficiles surgies dans la péninsule italienne furent acheminées vers une solution pacifique; et j'aime à espérer même sur les autres questions qui viennent de surgir, l'accord ne tardera pas à intervenir.

Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés!

Il y a cinquante ans, l'Italie grâce à l'entente complète entre le prince et le peuple se consacra à l'œuvre héroïque de son relèvement. Durant ces cinquante ans et à travers les périodes d'incertitude et de malheur, le peuple italien triomphant sur la méfiance des timides et tenant en bride les impatiences des audacieux a poursuivi d'un pas toujours

ferme et sûr son relèvement
intellectuel, économique et moral.

Si cette grande transfor-
mation a pu être accomplie,
c'est surtout grâce à l'efficacité
bienfaisante de la liberté et
à sa valeur éducatrice pour
laquelle non seulement l'indi-
vidu, mais les classes sociales
et tout le peuple, ont acquis,
conjointement avec le sen-
timent de leur valeur et
de leur dignité, la conscience
de leurs propres devoirs et
de leur propre responsabilité.

Si, ainsi que je ne doute
pas, cet esprit de discipline,
qui seul, peut donner l'effi-
cacité à tout effort collectif,
parvient à se développer et à
se fortifier, l'Italie atteindra
certainement le but que lui
indiquent sa gloire séculaire
et sa jeunesse florissante.
(Triple salut d'applaudissement,
cri de : vive le Roi, vive la Reine !)
Les applaudissements se répètent

également après que le Président
du Conseil a déclaré, au nom
du Roi, ouverte la première
session de la XXIII^e législature
du Parlement national. —

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No HHP.696

ترجمه اربك اوزره نون بل افقه

سایر رررررررر

TDV İSAM
Kütüphanesi Arşivi
No HHP.636